



AQPRDE

Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Bulletin de liaison

Volume 20, numéro 1, Janvier 2025

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans notre Association. Comme vous pouvez le remarquer, il est présenté sous une nouvelle facture afin de souligner le changement qu'amorce l'Association.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous tous chers (ers) membres de l'AQPRDE,

D'abord je prends cette occasion de la parution de notre bulletin de liaison pour vous souhaiter une superbe année 2025 et espérant que la santé, le bonheur et les petits et grands plaisirs soient au rendez-vous pour vous tous.

Votre conseil d'administration a eu une année chargée : suivi des assurances, suivi du recours collectif, recrutement des nouveaux membres, organisation des activités des déjeuners des sections, un rassemblement dans la région de Montmagny et j'en passe. Cette année sera tout autant occupée par tous ces projets et par d'autres que nous vous concoctons.

Lors de l'Assemblée générale du 3 octobre 2024, les membres ont privilégié la continuité. Aucun changement n'a été apporté au conseil d'administration. Nous avons même gardé les mêmes postes de dirigeants.

Président	François Michel Bolduc
Vice-Président	Clément Asselin
Trésorier	Marc Amyot
Secrétaire	Denise LeFrançois
Conseiller	Jean Bruneau
Conseiller	Sylvain Caron
Conseiller	Bernard Gagné

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations ou tous sujets d'intérêt. Notre site WEB est aussi accessible afin de vous tenir au courant de nos différentes activités.

François Michel Bolduc, président

SUIVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DU 3 OCTOBRE 2024

Les membres du conseil d'administration tiennent à vous témoigner leur grande appréciation pour la belle journée vécue en votre compagnie lors de notre dernière assemblée générale annuelle du 3 octobre 2024 qui a lieu à Wendake. Par votre présence, nous avons pu bonifier notre formule traditionnelle en vous faisant vivre un moment de rassemblement privilégié par l'organisation d'activités différentes, intéressantes et enrichissantes. Plus de 66 membres étaient présents pour l'occasion.



Lors de notre réunion, nous avons d'abord élu les membres du conseil d'administration.

De plus, plusieurs bonnes questions, suggestions et commentaires nous ont été soumis, ce qui nous a conduits, entre autres, à l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre.

Soucieux de nous améliorer, les membres du CA ont enregistré, pendant cette journée et surtout à la période du dîner, tous vos commentaires tant positifs que constructifs pour l'organisation de nos prochains événements; soyez-en assurés!

Vous trouverez sur notre site Web <https://aqprde.com/> le projet du procès-verbal de l'AGA du 3 octobre 2024.

Bernard Gagné, conseiller

SUIVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) DU 20 NOVEMBRE 2024

Pour faire suite aux inquiétudes générées par les décisions gouvernementales concernant notre Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), il avait été décidé lors de l'Assemblée générale annuelle du 3 octobre, de constituer un comité que nous avons nommé « Action collective » et annoncé également qu'une AGE serait organisée avant le 28 novembre 2024 concernant le RRPE et la loi 126. Le conseil d'administration s'est engagé à présenter aux membres toutes les informations nécessaires afin que ces derniers puissent prendre la bonne décision, quant à s'exclure ou non de l'action collective.



L'AGE s'est tenue le 20 novembre 2024 à l'Hôtel Québec Inn où 70 membres étaient présents.

Rédigé en collaboration avec Pierre Verret, Mahfoud Mami a d'abord tracé, à l'écran, un bref historique RRPE depuis sa création en janvier 1997, et ce, jusqu'à la désindexation qui lui a été imposée par la loi 126 en mai 2017.

Ce dernier a fait aussi un retour sur les étapes de la démarche juridique pour contrer la loi 126 de 2017 jusqu'à septembre 2024. Mahfoud Mami nous a présenté également des extraits importants du jugement de l'honorable Sylvain Lussier qui définissent les droits des membres formant le groupe ciblé. Finalement, il est revenu sur la lettre reçue par tous les retraités du RRPE et nous a expliqué les conséquences de s'exclure ou non de ce groupe. Des documents détaillant les informations présentées par ces derniers ont été envoyés par courriel à l'ensemble de nos membres quelques jours après l'AGE.

Toujours lors de cette AGE, Renée Lachance s'est présentée pour aborder les points suivants :

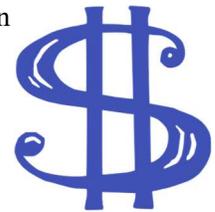
- les travaux menés par la firme d'avocats Davies et les coûts engendrés;
- la contribution des membres de l'InterOrg;
- la participation et la contribution de l'AQPRDE à l'Alliance InterOrg;
- le financement de l'action collective que l'on gagne ou que l'on perdre notre cause;
- l'explication du procédurier pour contribuer volontairement au financement de l'action collective.

En utilisant le calculateur disponible sur le site « Les retraités du RRPE », Renée Lachance nous a démontré que les membres du groupe, selon leur situation, ont connu et connaissent encore des pertes financières importantes depuis l'application de la loi 126 de 2018 à 2023.

Finalement, à l'aide d'un exemple, en utilisant le calculateur et le procédurier fourni aux membres présents, elle nous a expliqué les étapes à suivre afin que chacun puisse calculer ses propres pertes financières encourues.

Pour terminer, à la suite du travail fait par le comité « Action collective », le conseil d'administration a adopté à l'unanimité, lors de sa rencontre du 13 novembre dernier, la résolution comportant les recommandations et l'engagement suivants:

- Que le conseil d'administration invite les membres à ne pas s'exclure de l'action collective;
- Que le conseil d'administration invite les membres à ne pas adhérer à l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP);
- Que le conseil d'administration invite les membres à contribuer financièrement, sur une base volontaire, à la cause en utilisant le site « les retraités de RRPE ».
- Que l'AQPRDE s'engage, dans l'intérêt de ses membres, à participer financièrement à l'action collective à la hauteur de 8 000 \$ (20 \$ X 391 membres). Le montant sera réservé et remis, à qui de droit, au moment jugé opportun.



En conclusion de cette AGE, notre président, François Michel Bolduc, est venu préciser que la contribution financière est volontaire pour les membres. Il nous a mentionné également qu'il effectuera des démarches afin que l'AQPRDE puisse réintégrer l'InterOrg qu'elle a quitté en 2021. Finalement, il nous a confirmé qu'une somme de 8 000 \$ sera prise dans les surplus de l'AQPRDE afin de contribuer financièrement à la cause.

Tous les participants ont semblé apprécier la rencontre par le contenu des informations obtenues et par l'exercice des simulations de gains potentiellement récupérables par les travaux entrepris par le recours collectif. De plus, certaines personnes intéressées, à la fin des présentations, ont pu recevoir de l'aide des membres du comité pour connaître leurs pertes financières en utilisant le « Calculateur » du site « Les Retraités du RRPE ».



Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier grandement tous les membres du comité « Action collective » qui ont pris le temps de répondre à toutes les questions des gens présents.

Tout en permettant de bonnes discussions entre collègues, le dîner offert après l'AGE fut fort aimé.

Denise LeFrançois, secrétaire

PLAN D'ACTION 2024-2025

Vous êtes invités à vous rendre sur le site pour prendre connaissance de l'ensemble des actions que nous privilégions pour la prochaine année.

Rendez-vous au <https://aqprde.com> sous l'onglet « Conseil d'administration – Plan d'action ».

Nous assurons un suivi particulier sur l'action collective pour contrer la loi 126, sur le dossier « Assurances » et les travaux de la CDA. De plus, nous vous offrirons des activités tout le long de l'année qui sauront plaire à toutes et à tous. Finalement, nous ferons appel à vous pour former des comités adhoc sur différents projets ou dossiers.



Denise LeFrançois, secrétaire

RETOUR AU TRAVAIL DES DIRECTIONS RETRAITÉES DE L'ÉDUCATION

Comme mentionné dans le dernier Bulletin de liaison, bien que nos demandes d'assouplir certaines règles du RRPE concernant le retour au travail des retraités directions d'école soient fondées sur de solides arguments, le Secrétariat Conseil du Trésor (SCT) refuse d'ouvrir la porte à toute discussion.



Actuellement, tous les membres du personnel scolaire à la retraite peuvent revenir au travail sans être pénalisés sauf les gestionnaires retraités prestataires du RRPE, ce qui est une grande injustice.

Votre association poursuit toutefois son travail et un petit espoir se pointe à l'horizon! En effet, sous peu, Mireille Beulac, présidente de l'Alliance des associations de retraités (AAR) dont l'AQPRDE fait partie et Michel Gobeil, président de l'Association québécoise des directions d'établissement d'enseignement retraités (AQDER) porteront notre message à la Tribune des retraités auprès du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Un dossier à suivre...

Sylvain Caron, conseiller

ACTIVITÉS – DÉJEUNERS 2025

La tradition veut que nous organisions des « Petits déjeuners régionaux » au printemps. Cependant, la faible participation aux déjeuners du printemps 2024 nous questionne sur l'intérêt que vous portez envers cette activité.

Nous récidivons quand même en 2025. En effet, nous organiserons un « Petit déjeuner » dans huit régions encore cette année, à savoir : Côte-du-Sud, Premières Seigneuries, Beauce-Etchemin, Capitale et Découvreurs, Marie-Victorin, Des Patriotes, Navigateurs, Appalaches.



Les « Petits déjeuners régionaux » se réaliseront entre le 5 mars et le 25 avril 2025. Le calendrier et les détails d'inscription vous seront transmis par courriel à la suite du conseil d'administration du 22 février prochain. Si vous êtes intéressé(e) à agir comme personne organisatrice du petit déjeuner dans votre région, communiquez avec moi bruneaujean@hotmail.com.

Une participation plus importante en 2025 est grandement souhaitée. Passez le mot à vos collègues et amis!

Les membres du conseil d'administration seront ravis de vous rencontrer.

Au plaisir de vous voir.

Jean Bruneau, conseiller

ACTIVITÉS DE JUIN 2025

Les membres de votre conseil d'administration vous préparent une journée d'activités festives et de retrouvailles pour la mi-juin.



Nous vous en ferons connaître les coordonnées en mars prochain. Rappelons-nous que ces activités nous permettent de consolider nos liens, de revoir des collègues et de fêter ensemble une nouvelle saison.



Au plaisir de se revoir et de partager nos projets.

Clément Asselin, vice-président

SITE WEB

Vous désirez connaître ce qui se passe dans votre Association ou sur certains sujets vous concernant, n'hésitez pas à consulter suivante: <https://aqprde.com/>



obtenir des informations notre site web à l'adresse

Sylvain Caron, conseiller

LES TRAVAUX DE LA COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉ(E)S (CDA)

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement d'associations nationales de personnes âgées constituant un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement pour les dossiers qui touchent ou qui rejoignent les préoccupations des personnes âgées québécoises, notamment en matière de défense des droits, de soutien à domicile et de sécurité financière.



Coalition
pour la dignité
des aînés

Les associations membres de la Coalition pour la dignité des aînés sont :

- Le mouvement des personnes retraitées CSQ (AREQ-CSQ)
- Le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées en santé (RIIRS)
- L'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER)
- L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
- L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- L'Alliance des associations de retraités (AAR) qui regroupe six associations dont l'AQPRDE

La Coalition pour la dignité des aînés a organisé des États généraux en mai 2022 sur les conditions de vie des aînés. En mai 2024, la Coalition pour la dignité des aînés a tenu un événement portant spécifiquement sur les soins +ont adopté quatre grandes recommandations.



1. Adopter une loi cadre intersectorielle sur le maintien de l'autonomie;
2. Faire des CLSC la porte d'entrée principale vers les soins et services à domicile;
3. Assurer une meilleure coordination dans chaque région;
4. Renforcer la place des soins et services à domicile dans l'organisation du réseau de la santé.

Le rendez-vous du 8 mai 2024 a connu un franc succès, comme en témoignent les importantes retombées médiatiques qui en ont découlé et, surtout, les nombreuses rencontres sollicitées depuis ce temps par des représentants politiques. La CDA est ainsi devenue, comme elle le souhaitait, une interlocutrice crédible et constructive pour le gouvernement et les décideurs publics.

Cela dit, malgré les avancées réalisées par la CDA et par d'autres groupes, en dépit des sondages et des consultations qui confirment que les Québécois veulent vieillir dans leur domicile, et malgré l'adoption d'une politique gouvernementale en ce sens, force est de constater que les gouvernements tardent à prendre le virage nécessaire, profond et durable, vers le maintien à domicile et le maintien de l'autonomie des personnes âgées au Québec. Ils se contentent pour l'instant de timides mesures et le système de santé conserve son approche hospitalocentriste et son fonctionnement en silos. Ainsi, les solutions innovantes sont trop peu nombreuses, peu

documentées et mal connues. C'est le principal enjeu auquel la CDA veut s'attaquer au cours des deux prochaines années en amenant des changements profonds inspirés de pratiques innovantes.

Au cours des deux prochaines années, la CDA envisage de mener trois chantiers :

1. Faire vivre les recommandations issues du Rendez-vous national sur le maintien à domicile;
2. Promouvoir les initiatives innovantes au service du mieux-être des aînés;
3. Inspirer les partis politiques à tous les paliers (municipal, provincial et fédéral).



En 2025, la CDA mettra en place le projet d'une tournée dans les régions pour collecter les projets innovateurs existants afin de supporter les aînés en maintien à domicile. L'AAR a contribué financièrement pour un montant total de 2 000 \$ réparti sur une période de trois ans.

Vous pourrez suivre l'évolution de ces différents chantiers en consultant le site Web webaar.ca. Nous enverrons des courriels à tous nos membres selon la pertinence des messages reçus.

Denise LeFrancois, secrétaire

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux membres qui ont rejoint notre Association depuis janvier 2024.

Si vous connaissez un(e) collègue retraité(e) qui ne s'est pas encore inscrit(e) à l'AQPRDE ou une direction active dans un CSS qui a l'intention de prendre sa retraite, j'en profite pour vous rappeler que vous pouvez l'inciter à rejoindre notre Association. Nous sommes présentement à 401 membres. Bravo! Nous avons atteint l'objectif de 400 lancé en juillet 2024. Il faut poursuivre notre ascension. C'est réalisable si tout le monde s'y met. Toutes les informations et le formulaire d'inscription en ligne sont sur le site web de l'AQPRDE.



Pierre Blouin	CSS Premières-Seigneuries
René Boismenu	CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup
Mario Bolduc	CSS Beauce-Etchemin
Murielle Bossé	CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup
Danielle Cyr	CSS Premières-Seigneuries
Lise Joncas	CSS Portneuf
Jean-Guy Labbé	CSS Côte-du-Sud
Luce Lachance	CSS Beauce-Etchemin
Marie-Claude Nolin	CSS Navigateurs
Josée Lehoux	CSS Patriotes
Jacques Vallée	CSS Beauce-Etchemin

Marc Amyot, trésorier

NOS COLLÈGUES DISPARU(E)S



De juillet à décembre 2024, à notre connaissance, un seul membre est décédé. Il s'agit de Gilles Pépin du CSS des Premières-Seigneuries. Nos sympathies ont été transmises aux familles du disparu en notre nom à tous et à toutes.

J'ai peut-être oublié, une ou des personnes, par ignorance. En effet, il est difficile de scruter la nécrologie du Québec. Je fais donc appel à votre collaboration, si vous êtes témoin de la nouvelle du départ d'une ou d'un collègue, pour me le signaler à : bruneaujean@hotmail.com

Jean Bruneau, conseiller

CAUSE SOCIALE – 2024

Votre conseil d'administration a choisi la Fondation du Collège des Compagnons du Centre de services scolaires des Découvreurs pour la cause 2024. Nous avons recueilli, à notre Assemblée générale annuelle du 3 octobre dernier, la somme de 700 \$ que nous avons transmise à la Fondation, afin de soutenir des projets innovants et offrir de l'aide financière aux élèves dans le besoin. La responsable de la Fondation m'a informé qu'ils sont en discussion avec l'Agence du revenu du Canada pour émettre des reçus d'impôt. Présentement, le dossier n'est pas complété et cela pourrait être possible pour le mois de mai prochain seulement. Vous ne recevrez malheureusement pas, pour l'année fiscale 2024, un relevé de don pour vos impôts. Désolés et merci de votre compréhension.



Clément Asselin, vice-président

RAPPEL – CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPDE au 418-781-0700 ou au 1-844-781-0700 ou par courriel à retraites@aqpde.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.



Denise LeFrançois, secrétaire

BESOIN DE VOUS ! 3 comités à former

COMITÉ « MISE EN CANDIDATURE 2025 »

Notre politique « Comité de mise en candidature » prévoit la création annuelle d'un comité de mise en candidature. Ce comité temporaire a comme mandat de recruter des membres pour siéger comme administrateurs au sein du conseil d'administration et de faire le suivi aux membres du déroulement du recrutement. Nous profitons de ce bulletin pour vous inviter à donner votre nom afin de vous impliquer dans notre Association en participant au comité de mise en candidature.

Nous avons besoin d'un seul membre cette année qui se joindra au président d'élections, Jean-Pierre Bouchard ainsi qu'à Raymond Martel, président d'élections substitut. Un membre non sortant du conseil d'administration s'ajoutera également au comité. Deux ou trois rencontres sont à prévoir entre avril et octobre 2025.



Vous pouvez démontrer votre intérêt en communiquant par courriel au info@aqpde.ca avant le 30 mars 2025. Le choix se fera par le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Sylvain Caron, conseiller

COMITÉ « UTILISATION DES SURPLUS FINANCIERS DE L'AQPRDE »

Lors de l'assemblée générale annuelle, à la suite de la présentation du bilan financier 2023-2024 de l'Association, une proposition a été émise par un membre afin qu'un comité soit mis sur pied afin de faire des propositions aux membres du C.A. sur l'utilisation d'une partie du surplus financier.



Ce comité est, pour le moment, partiellement formé de Jean Bruneau, Renée Lachance et Marc Amyot. Il serait intéressant que deux membres se joignent au comité afin de bonifier les échanges lors de la discussion. Les frais de déplacement seront remboursés aux participants selon les règles établies. Le comité se réunira une première fois à partir de la mi-février au bureau de l'AQPDE à L'Ancienne-Lorette. À la suite de cette première rencontre, le comité décidera si une deuxième rencontre est nécessaire.

Si vous désirez vous impliquer, faites-le-nous savoir en faisant parvenir un courriel à marcamyot5@icloud.com avant le 10 février prochain.

Marc Amyot, trésorier

COMITÉ « NOUVELLES ACTIVITÉS »

Les membres de notre C. A. sollicitent votre participation afin de faire partie d'un petit comité pour organiser une ou des activités pour nos membres. Par exemple, certains d'entre vous ont manifesté l'intérêt pour un dîner à la cabane à sucre. Or, que ce soit pour répondre à cette demande précise ou pour tout autre projet d'activités pour lesquelles vous auriez le goût de nous aider, nous vous invitons à manifester votre intérêt en nous écrivant un petit mot à l'adresse suivante avant le 10 février 2025: bernard_gagne55@outlook.com. Je m'engage à communiquer avec vous par la suite.



Bernard Gagné, conseiller

Au plaisir de vous rencontrer à un des déjeuners offerts en mars/avril 2025